



## Dégâts des eaux location, la responsable du syndic répond plus...

Par **Wonka66**, le **24/06/2012** à **11:57**

Bonjour tout le monde,

Je suis locataire dans une résidence, j'y loue un appartement depuis juin 2010. Le 21 novembre 2011, suite aux fortes pluies j'ai constaté un dégâts des eaux dans cet appartement (infiltration par façade). Le jour du sinistre j'appelle immédiatement mon assureur, Akerys immobilier qui gère l'appartement pour mon propriétaire ainsi que le syndic.

La semaine qui suit la responsable du syndic passe à mon appartement suite à ma demande afin de remplir avec moi le constat et donc constater par elle même la fuite. Elle me certifie aussi qu'elle va demander le passage d'un peintre pour établir le devis peinture pour l'intérieur puis par la suite une autre personne pour trouver et réparer la fuite à l'extérieur. Jusque là tout va bien, le constat à bien été fait puis envoyer à l'assureur à temps.

Malheureusement, depuis ce sinistre je n'arrive plus à joindre la responsable du syndic. J'ai appelé plusieurs de fois et on me donne à chaque fois la même réponse "elle est absente" "elle est en extérieure" et l'on me demande de laisser mon nom, prénom et numéro de téléphone, chose que j'ai fais plus de 8 fois. On m'a demandé aussi d'écrire directement des emails à l'adresse donnée car la responsable répond plus facilement aux emails et là encore malgré les accusés de lecture, aucune réponse...

Un représentant de chez Akerys est passé constater une nouvelle fois la fuite. Il est resté étonné que rien n'avait encore été fait (métrage, devis...) Il m'a aussi confirmé que c'était bien le syndic responsable du sinistre étant un dégâts sur le bâtiment. Il m'a aussi conseillé d'envoyer une lettre avec A/R et demandé une réponse sous 8 jours car je n'avais eu aucune

nouvelle.

Or, 2 semaines après réception mon courrier recommandé, je n'ai toujours pas de nouvelle de la responsable du syndic, ni même un appel pour me donner l'avancer du dossier, RIEN.

Si quelqu'un pouvez me conseiller, je sais plus trop quoi faire.

Merci d'avance

Par **C.Lapierre**, le **28/06/2012** à **11:28**

Bonjour,

Je suis Clotilde Lapierre, en charge des échanges avec les clients locataires Akerys sur le web.

Afin que je puisse transmettre votre cas au service concerné en vu d'une résolution, pourriez vous me transmettre vos coordonnées ainsi que le nom de votre résidence à [clotilde.lapierre@akerys.fr](mailto:clotilde.lapierre@akerys.fr) ?

Cordialement,

Clotilde Lapierre - CM AKERYS

Par **sandra**, le **18/07/2012** à **03:06**

bonjour,j'ai le même problème.On est le 18 juillet 2012 et sa dure depuis le mois de décembre 2011.Une experte d'akerys est venu constaté mais on n'a pas rempli le constat tout de suite.Je l'ai remplis et envoyé au syndic car il ne voulais pas venir le remplir avec moi car leur agence et trop loin mais c'est fais et je l'ai envoyé à mon assurance.Le syndic a envoyé quelqu'un pour trouvé d'où prouvé venir la fuite dans l'appartement mais n'a rien trouvé et c'est normal parce que sa vient du toit.Le syndic m'a dit qu'il allait m'envoyé un expert pour chercher la fuite à l'extérieur mais sa fais des mois que j'attends et j'en est marre. Quand j'appelle on me dit que sa prend du temps et qu'ils attendent une réponse de l'expert.Le pire c'est que j'ai de l'humidité et des moisissure sur le mur de ma chambre et sa empire à chaque fois qu'il pleut.En plus j'en ais marre d'appelé parce que c'est comme si je les dérangé,ils en ont marre que je les appels pour savoir ou sa en est.Pouvez vous m'aidez? merci

Par **C.Lapierre**, le **18/07/2012** à **11:22**

Bonjour Sandra,

Afin que je puisse transmettre votre cas au service concerné en vu d'une résolution, pourriez vous me transmettre vos coordonnées ainsi que le nom de votre résidence à

clotilde.lapierre@akerys.fr ?

Cordialement,

Clotilde Lapierre - CM AKERYYS